



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 20 mai 2014

École Primaire Fabron

229 avenue de la Lanterne
06 200 Nice
04 92 29 26 60/61/62
ecole.0060348w@ac-nice.fr

Étaient présents :

<p>Mairie : Mme BRENIER</p> <p>Cantine :</p>	<p>Education nationale :</p>												
<p>Délégués des parents : Mme RIERA Mme DENIS Mme BERTAZZO Mme DONA Mme PALACIOS M. NOUDOGBESSI Mme POUJOL Mme NICOUD Mme ZANIN Mme BRUN Mme LEBLIC Mme FURRER Mme ESKANDARI Mme LEGROS Mme PILON Mme ASTRUC</p>	<p>DDEN: M. Maria</p> <hr/> <p>Enseignants :</p> <table style="width: 100%;"> <tr> <td>Mme MILET</td> <td>Mme KNECHT</td> </tr> <tr> <td>Mme STRINGAT</td> <td>Mme LEMAL</td> </tr> <tr> <td>Mme BRUNO</td> <td>M. DOZOL</td> </tr> <tr> <td>Mme VUILLEROT</td> <td></td> </tr> <tr> <td>M. DAVID</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Mme MAERTEN</td> <td></td> </tr> </table>	Mme MILET	Mme KNECHT	Mme STRINGAT	Mme LEMAL	Mme BRUNO	M. DOZOL	Mme VUILLEROT		M. DAVID		Mme MAERTEN	
Mme MILET	Mme KNECHT												
Mme STRINGAT	Mme LEMAL												
Mme BRUNO	M. DOZOL												
Mme VUILLEROT													
M. DAVID													
Mme MAERTEN													

Étaient absents ou excusés :

Mme MARTINETTI	Mme CALLAIS
Mme CULIOLI	Mme COLONNA D'ISTRIA
M. DOMINICI	Mme ROZIER
M.CAYOL	Mme GARMIER
Mme LAPIERRE	
Mme CASTEJON	
Mme GASPERINI	

I - MAIRIE :

Nous remercions la Mairie pour les points suivant :

- Le parlophone de l'élémentaire.
- Les télécommandes pour le garage.

1) TRAVAUX :

● Les points « urgents » :

La fixation des vidéos projecteurs avance, la pose est prévue pour l'été 2014.
Toujours pas de nouvelle pour la fermeture de la cour de la maternelle, cela reste à l'étude.
Le gymnase: la direction des sports interviendra durant les vacances d'été 2014.

La verrière du deuxième étage : la pose de film a commencé.
Dotation de vélo pour la maternelle: merci à l'APE, peut-être une dotation mairie.

Un garage à vélo serait envisageable au niveau de l'îlot "galets".

● Pour les points suivants, pas de réponses:

Lavage des vitres du gymnase.
Création d'un local fermé dans le garage.
Réalisation d'un espace pour les containers.
Cloison pour fermer le local sport.

La commission de sécurité est passée le 27 janvier dans l'école : un avis favorable a été reçu.

2) LES RYTHMES SCOLAIRES:

Afin d'éclairer un peu la situation sur la problématique de la mise en place des rythmes scolaires à la prochaine rentrée...

Du côté de l'Education Nationale...

- Pour le DASEN (directeur académique des services de l'éducation nationale), notre seul souci en tant qu'enseignants doit être celui d'appliquer la réforme opposable à toutes les écoles à la rentrée 2014-2015. Nous ne devons pas nous préoccuper du périscolaire qui relève du seul maire de la commune. Toutefois, suivant le choix que nous serions amenés à faire, l'accord de la Commune est obligatoire avec la mise en place, par elle, du PEDT, Projet Educatif Territorial.
- Si les conseils d'école ne font pas de proposition d'aménagement des rythmes scolaires au DASEN les horaires appliqués seront 8h30/11h30 et 13h30/15h45 avec école le mercredi matin 8h30/11h30. Sauf qu'en novembre on ne nous a pas demandé de propositions.
- Quant à la cantine le mercredi, elle ne rentrerait plus dans le temps scolaire mais dans le temps périscolaire.

Où en est la mairie?

Le maire ne modifie pas sa position envers cette réforme, malgré l'assouplissement du projet d'organisation du temps scolaire (principalement la possibilité de regrouper les Temps d'Activités Périscolaires sur une après-midi, sauf le vendredi, et donc de finir la classe à 16h30 les autres soirs).

Tous les maires du département, même ceux qui avaient appliqué la réforme, vont faire voter une délibération de leur Conseil Municipal, demandant à ne pas appliquer la réforme dans la ville.

Où est l'intérêt de l'enfant avec des journées de classe aussi longues qu'avant, sauf sur une demi-journée d'activités ? Sans compter que le budget de plusieurs millions d'euros attribué à cette réforme devra être pris sur d'autres budgets de la ville (les bus pour les sorties scolaires, par exemple ?).

Si la nouvelle organisation, avec cours le mercredi matin, devait quand même être imposée, la cantine serait assurée. L'organisation en centres aérés resterait à mettre en place, mais la reprise des CEDAC par la mairie pourrait faciliter cette organisation.

Aujourd'hui aucune réponse précise n'est cependant apportée.

Du point de vue enseignant, les enseignants sont CONTRE.

Les enseignants proposent une révision des programmes scolaires vers un allègement, afin de terminer les enseignements fondamentaux à 15h00, pour qu'ils puissent ensuite proposer du sport, des arts, de la musique, du chant, de la danse, du théâtre...

Nous serons informés vers le 20 juin des décisions prises.

II- PEDAGOGIE :

1) Préparation de la rentrée 2014-2015 :

La directrice annonce une certaine répartition, mais il est bien évident que cela peut être modifié en fonction des futures inscriptions et des acceptations ou non des dérogations.

Classes : PS – PS/MS – MS/GS – GS – CP – CP/CE1 – CE1 – CE2 – CM1 – CM1/CM2 – CM2

2) APE: violence à l'école?

Dans le cadre du programme mis en place par la Ville de Nice et déployé par la Direction de la Prévention et de l'aide aux victimes, l'APE souhaiterait qu'une intervention soit faite dans les classes contre la violence.

Or cette année, les CM2 qui en général « s'agitent » à partir de février, sont particulièrement calmes.

Il y a des problèmes que nous nous efforçons de régler au plus vite.

Il ne nous semble pas opportun de faire cette intervention maintenant et de risquer de donner des mauvaises idées aux enfants.

En revanche, nous gardons l'idée sous le coude.

Nous sommes dans une école où il faut savoir qu'en définitive il n'y a pas d'ENORMES SOUCIS.
Certes un 100%, cela n'existe pas!

En revanche, il est difficile de régler un problème surtout si l'enfant ne dit rien ni à ses parents, ni à son enseignant.

La directrice demande à ce qu'une relation de confiance de la part des parents soit plus poussée.
Il faut un dialogue entre parents enfants enseignants, pour désamorcer les conflits.

3) Sorties scolaires:

Nous remercions l'APE pour le financement des sorties scolaires.

Tout l'élémentaire sort le 26 juin au Ludiparc, Pitchoun Forest, et Canyon Forest.

Participation des 3 classes de cycle 3 à un tournoi de handball.

Les 2 classes de MS/GS vont au Bois des Lutins.

Les classes de PS et PS/MS sont sorties à l'Ecomusée de la Gaude.

4) Kermesse le samedi 14 juin :

Pourquoi si tôt?

L'orchestre prenant un tarif préférentiel et de part les dates proposées seule cette date s'imposait.

Le même fonctionnement sera mis en place : spectacle le matin, jeux l'après-midi, repas et bal le soir.

5) Questions diverses:

Nous remercions l'APE pour les divers goûters menés par leurs soins.

La séance est levée à 20h00.